

Programme Émergence Appel à Projets 2019-2020

Le programme Émergence

L'ambition de Sorbonne Université est de construire une université globale caractérisée par la diversité, l'excellence et la complémentarité des disciplines et des pratiques (recherche fondamentale, recherche translationnelle, recherche action, ...). Pour cela, Sorbonne Université doit relever de nouveaux défis dans tous les champs de la recherche, que ces défis émergent au cœur ou à l'intersection des disciplines.

Cette ambition en recherche vise trois objectifs : consolider l'excellence au cœur des disciplines, accompagner les évolutions interdisciplinaires et ouvrir l'université sur la société.

Le programme Émergence entend répondre à ces objectifs en incitant les chercheurs et enseignants-chercheurs de l'Alliance Sorbonne Université à faire émerger par la recherche de nouveaux domaines d'excellence et/ou de nouvelles pratiques, aussi bien au cœur qu'à l'interface des disciplines.

Il s'agit de favoriser l'expression de la créativité scientifique de l'ensemble de l'Alliance Sorbonne Université en soutenant la prise de risque, l'amorçage d'idées originales et de concepts innovants, et l'instauration de nouvelles collaborations.

Cet appel à projets non thématique s'adresse à tous les chercheurs et enseignants-chercheurs des établissements membres de l'Alliance Sorbonne Université, porteurs de projets monodisciplinaires ou interdisciplinaires. Il s'inscrit dans les orientations du projet stratégique notamment en terme de science ouverte ; ainsi les publications issues des travaux de recherche soutenus par l'Idex devront être déposées sur une archive ouverte de type HAL.

Les porteurs peuvent être affiliés, ou non, à des programmes structurants de l'Alliance Sorbonne Université tels que les instituts ou les LabEx.

Modalités de l'appel à Projets 2019-2020

Cet appel est lancé en 2019 pour les années 2019 et 2020. Il n'y aura pas d'appel en 2020.

Éligibilité

Le soutien apporté par l'Idex SUPER permettra de financer des projets d'une durée maximale de 24 mois pour un montant maximum de 100 000€.

Un projet est représenté par son porteur et peut ou non impliquer plusieurs structures de recherche d'un ou plusieurs établissements membres de l'Alliance Sorbonne Université. (Cf. liste des membres en pj)

Les porteurs de projet devront obligatoirement être personnel statutaire des établissements membres de l'Alliance Sorbonne Université.

Modalités de financement

Le soutien accordé aux projets retenus permettra de financer :

- du fonctionnement (dont des frais de missions, indemnités de stages, ...),
- des équipements (< 4000 €),
- seuls les post-doctorants, ingénieurs ou techniciens sur présentation d'une fiche de poste seront pris en compte. Les recrutements seront obligatoirement assurés par l'établissement du porteur du projet.

La demande financière, et en particulier les demandes RH, devront être argumentées dans le dossier de candidature.

Le montant maximum des financements alloués par l'IdEx aux projets soutenus sera de 100 000€ par projet.

Pour information, en 2016, sur les 67 projets financés, la moyenne de financement était de 57 000 €.

Durée et suivi des projets

La durée des projets est de 24 mois maximum. Un rapport final sera demandé au porteur de projet comportant un volet scientifique incluant le développement de perspectives et un relevé de dépenses.

Critères et processus d'évaluation

Les projets déposés seront examinés chacun par 2 experts, dont un expert externe aux établissements de l'Alliance Sorbonne Université, puis sélectionnés par un jury au sein duquel chaque établissement membre de l'Alliance sera représenté et dont la composition sera publiée sur la plateforme de gestion à la suite de la communication des résultats. En cas de non sélection, un avis sera adressé au porteur de projet précisant les motifs de la décision.

L'évaluation des projets prendra en compte :

- la pertinence scientifique (apport à état de l'art, caractère innovant...),
- le degré d'émergence, l'originalité, la prise de risque, l'ouverture sur la société,
- le positionnement du projet dans un contexte national et international,
- la justification, la cohérence et la vraisemblance du budget prévisionnel.

Le jury apportera une attention particulière au degré d'implication du porteur et des participants au projet.

Modalités de soumission

La soumission des projets se fait par un dépôt en ligne sur la plateforme de gestion des appels à projets de Sorbonne Université ([PORTAIL APPELS A PROJETS](#)).

Le dossier est constitué des éléments suivants :

- le formulaire de soumission, la rédaction se fera en anglais sauf spécificité de la discipline,
- la liste des participants au projet et leur temps d'implication,
- un CV du porteur incluant ses publications et communications récentes les plus significatives (10 au plus),
- l'annexe budgétaire.

Pour toute question relative au processus de soumission, écrire à l'adresse. emergence2019@sorbonne-universite.fr

Calendrier prévisionnel

18 janvier 2019	Date de l'ouverture de l'appel à projets 2019-2020
01 mars 2019	Date de clôture de l'appel à projets 2019-2020 -12h00 GT
Mars et avril 2019	Évaluation des projets soumis par les experts et les membres du jury
15 mai 2019	Réunion plénière du jury : sélection des projets financés
Fin mai 2019	Communication des résultats
Juin 2019	Installation des budgets ou établissement des conventions par Sorbonne Université
